

École d'été internationale 1988

Autor(en): **Amsler, Marc-Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer
Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires
Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): - **(1988)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-966996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ecole d'été internationale 1988

La 7^e «Ecole d'été internationale» de notre Association s'est déroulée durant la période du 29 août au 2 septembre 1988 dans les locaux de l'Université de Lausanne; elle a rassemblé 39 participants, venus de 4 continents.

La réassurance

en a été le thème général. L'approche intuitive des questions relevant de la réassurance – telle la question du besoin de couverture et celle de l'importance d'une détermination judicieuse des pleins de conservation – a été complétée progressivement par l'outil mathématique. Les participants ont été introduits dans l'utilisation des critères de stabilité des portefeuilles d'assurance, notamment dans l'usage du critère de la probabilité de ruine à long terme et de la protection contre la ruine à court et moyen terme. Des programmes d'ordinateur ont permis de passer à des applications pratiques et à tester la sensibilité des divers critères de stabilité selon les choix faits parmi les paramètres déterminant la réassurance.

L'enseignement et la conduite des travaux pratiques étaient confiés aux professeurs Erwin Straub, Hans U. Gerber et au soussigné, le professeur H. U. Gerber ayant la responsabilité générale du programme scientifique.

Un temps d'été particulièrement propice a facilité l'organisation du petit tour sur le lac, devenu traditionnel dans le cadre des Ecoles d'été organisées à Lausanne.

Marc-Henri Amsler

Internationale Sommerschule 1989

Die Schweizerische Vereinigung der Versicherungsmathematiker organisiert bereits die 8. Internationale Sommerschule, welche vom 28. August bis 1. September 1989 in Villars stattfinden wird. Das Thema ist verwandt mit dem vielzitierten Aktuar der dritten Art und lautet:

Modern Investment Finance and Applications.

Als Dozenten konnten die Herren Artzner (Strasbourg), Boyle (Waterloo), Müller (Zürich) und Shiu (Manitoba) verpflichtet werden, wobei die beiden kanadischen Professoren die wissenschaftliche Leitung haben. Die Kurssprache ist Englisch.

Nähere Angaben findet man im Newsletter der AAI (Association Actuarielle Internationale) vom Herbst 1988; Anmeldeformulare können auch direkt von Frl. Egloff, Schweizer Rück, CH-8022 Zürich, bezogen werden. Anmeldeabschluss ist der 15. April 1989, wobei die Platzzahl beschränkt ist.

Hans U. Gerber

Communications de la Chambre des Actuaires-Conseils

La Chambre des Actuaires-Conseils s'est réunie en Assemblée générale le 23 juin 1988. Elle compte 68 membres actifs et 6 membres libres. Le Comité pour la période en cours est formé comme suit:

Pierre Christe, président

Peter Möscher

D^r Ulrich Wehrli

1 Activité de la Chambre

Au cours de l'exercice écoulé, la Chambre a à nouveau participé très activement aux travaux entourant la prévoyance professionnelle. La Chambre a défendu le point de vue d'une application simple, souple et efficace de la LPP, compatible avec une administration paritaire et décentralisée des institutions de prévoyance. Elle s'est occupée tout particulièrement de l'enregistrement définitif des institutions de prévoyance et elle a préparé une directive fixant le rôle de l'expert et celui de l'Autorité de surveillance dans la procédure d'enregistrement définitif. Ce texte a été adopté par la Conférence des autorités de surveillance. Dans ces rapports avec l'organe de contrôle, la Chambre a participé, par l'intermédiaire de son représentant, aux travaux de la Commission mixte. L'obligation faite aux experts et à l'organe de contrôle d'informer sans délai l'Autorité de surveillance a donné lieu à la rédaction d'un document commun. Ce texte devrait sortir prochainement.